

En vue d'alléger davantage la pression sur les hôpitaux

# Le ministère de la Santé lance des formations d'hospitalisation à domicile

Page 4

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4169 - Mercredi 10 mai 2017 - Prix : 10 DA

Hausse de la demande pour les produits fabriqués localement

**Les Algériens  
consomment de plus en  
plus le «made in Algeria»**

Page 2

Les résultats des législatives annoncés

## Le Conseil constitutionnel donne 48h pour les recours

Page 3

### L'accord qui fait désaccord

Par Mohamed Habili

**D**ans sa onzième et toute récente édition, la réunion des pays voisins de la Libye a donné lieu à la même litanie de vœux pieux que les fois précédentes. Ces pays, en compagnie de l'émissaire onusien et des représentants de l'OUA et de la Ligue arabe, sont venus, à ce qu'il semble tout au moins, réitérer à Alger les mêmes plaidoyers pour le dialogue entre Libyens, seul moyen de parvenir à une issue politique à une crise qui dure depuis maintenant plus de six ans, le même rejet de toute intervention étrangère, dont le seul effet serait d'aggraver un conflit déjà suffisamment compliqué dans son état actuel, et leur même attachement à l'accord de Sekhirat, c'est-à-dire à ce qui justement pose problème. Sur quoi en effet les factions libyennes sont aujourd'hui en désaccord ? Sur ce même accord dont pourtant elles sont censées être toutes signataires, mais dont de toute façon le temps de validité est largement dépassé. En toute rigueur on ne devrait plus parler de lui, mais d'un dialogue entre Libyens susceptible quant à lui de déboucher sur un nouvel accord, quand bien même celui-ci serait dans ses grandes lignes le même que le premier. Un accord politique n'est jamais que la traduction d'un état de fait.

Suite en page 3

15 000 médecins ont quitté l'Algérie pour exercer à l'étranger

## La fuite des compétences, «un drame national»



Ils seraient quelque 15 000 médecins algériens à avoir quitté leur pays pour aller pratiquer leur spécialité en France. Ces chiffres montrent que la fuite des cerveaux algériens est plus que jamais d'actualité, et mettent le doigt sur un autre point important : ceux qui partent ne reviennent pas toujours, ce qui représente une vraie perte de savoir et de richesse intellectuelle pour l'Algérie. [Lire page 2](#)

En prévision de la réunion de l'Opep  
**Boutarfa se rend  
en Irak**

Page 3



Activité prévue du 15 au 19 mai courant  
**Le théâtre de Tizi Ouzou  
s'invite à Mostaganem**

Page 13

15 000 médecins ont quitté l'Algérie pour exercer à l'étranger

## La fuite des compétences, «un drame national»

■ Ils seraient quelque 15 000 médecins algériens à avoir quitté leur pays pour aller pratiquer leur spécialité en France. Ces chiffres montrent que la fuite des cerveaux algériens est plus que jamais d'actualité, et mettent le doigt sur un autre point important : ceux qui partent ne reviennent pas toujours, ce qui représente une vraie perte de savoir et de richesse intellectuelle pour l'Algérie.



PH.D. R.

Par Meriem Benchaouia

L'Algérie se vide de ses compétences, principalement issues de l'élite. Des Algériens qualifiés, diplômés, désertent leur pays pour aller s'expatrier de l'autre côté de la Méditerranée. Le pays a connu une véritable saignée, notamment depuis le début des années 1990. La destination favorite des cerveaux fuyant à l'étranger est la France. S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, le président du Conseil de l'Ordre des médecins, le D' Bekkat Berkani Mohamed a avancé des chiffres qui donnent froid dans le dos. Ils seraient quelque 15 000 médecins algériens à avoir quitté leur pays pour aller pratiquer leur spécialité en France. Ces

chiffres montrent que la fuite des cerveaux algériens est plus que jamais d'actualité, et met le doigt sur un autre point important : Ceux qui partent ne reviennent pas toujours, ce qui représente une vraie perte de savoir et de richesse intellectuelle pour l'Algérie. Sachant que certaines régions d'Algérie souffrent d'un cruel déficit de thérapeutes, la fuite des médecins et praticiens de la santé algériens vers l'étranger était un «véritable drame national», a-t-il estimé. Selon lui, cette hémorragie de praticiens et de chercheurs vers d'autres pays à l'exemple du Canada ou des Emirats arabes unis a, entre 1996 et 2006, coûté à l'Algérie environ 40 milliards de dollars. Les praticiens de la santé en Algérie subissaient une «espèce de désespérance ambiante», parmi les médecins qui sortaient

des Facultés de médecine beaucoup d'entre eux ont préféré aller sous d'autres cieux pour y pratiquer leur spécialité. La formation dont ont bénéficié ces derniers, tant en médecine générale ou de spécialité, «n'est pas suffisamment adéquate» pour des métiers tels qu'on les entendait dans la «modernité médicale», a-t-il dit. Cette situation est nourrie selon lui par le «devenir incertain» de ces médecins, auquel s'ajoutent «les facteurs de vie professionnelle», autrement dit les opportunités de progression de carrière, des salaires ou de la position du médecin vis-à-vis de la société. Pour appréhender ces questions, le D' Bekkat a proposé de revoir la formation «en nombre», consistant à former moins de médecins et à rendre plus rigoureux les critères d'accès à la formation médicale

pour améliorer, selon lui, la qualité de l'enseignement. Le même responsable a incité à dispenser des formations autour de spécialités en adéquation avec les besoins de la population algérienne, dont l'espérance de vie, a-t-il indiqué, était en constante augmentation et qui vieillissait en même temps qu'apparaissaient de nouvelles pathologies. Il a appelé, dans ce sens à la mise en place de «mesures incitatives». Plaidant pour le remplacement du service civil par une révision du système indemnitaire, une amélioration des conditions d'exercice et de rémunération pour les praticiens du Nord, exerçant dans le Sud et les Hauts-Plateaux, et la création d'un institut de formation spécialisée afin de «rehausser le niveau». Le secteur privé n'était pas en reste, selon le spécialiste

qui a regretté que celui-ci soit «abandonné», bien que représentant quelque 50% des soins en Algérie, où l'évolution des carrières des médecins y était «aléatoire», a-t-il poursuivi. Le D' Bekkat a recommandé, en conséquence, de «résoudre les problèmes de ceux qui font la médecine de demain», en mettant en place des mesures «incitatives» à même de juguler le phénomène de la fuite des praticiens à l'étranger. Il a déploré, à ce propos, que la nouvelle loi sanitaire n'ait pas inclus certaines propositions notamment celles relatives au service civil. Il a appelé, enfin, à «un dialogue franc» entre les autorités en charge de la santé et les acteurs du terrain, afin, a-t-il conclu, que nos malades ne se soignent plus à l'étranger monnayant de fortes sommes d'argent. **M. B.**

Hausse de la demande pour les produits fabriqués localement

## Les Algériens consomment de plus en plus le «made in Algeria»

Désormais, la grande majorité des Algériens privilégie régulièrement l'achat de produits locaux. Une enquête réalisée par l'Office national des statistiques (ONS) auprès des chefs d'entreprises industrielles des secteurs public et privé, révèle une hausse de la demande pour les produits fabriqués localement durant le quatrième trimestre 2016. L'avènement de la crise financière a poussé les pouvoirs publics à encourager la production nationale en multipliant les mesures de soutien pour favoriser le produit national.

Aujourd'hui, les produits de plusieurs secteurs, dont la mécanique et l'automobile, la sidérurgie, l'industrie pharmaceutique ou encore l'agroalimentaire, sont

d'une très bonne qualité pouvant même, dans certains cas, concurrencer les produits étrangers.

Actuellement, et de l'avis de plusieurs intervenants, certaines industries, tels l'industrie algérienne de l'électroménager et de l'électronique sont en plein essor.

Selon l'ONS, la hausse de la demande est plus prononcée pour le secteur public, notamment pour les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMME) et l'industrie agroalimentaire.

A ce propos, près de 63% des chefs d'entreprises du secteur public et plus de 85% de ceux du secteur privé ont satisfait

toutes les commandes reçues. Par ailleurs, les chefs d'entreprises ont observé que l'activité industrielle avait enregistré une augmentation durant le dernier trimestre 2016, notamment pour les ISMME, l'industrie agroalimentaire et les matériaux de construction.

Concernant l'utilisation des capacités de production, près de 86% des enquêtés du secteur public et plus de 34% de ceux du privé affirment avoir utilisé plus de 75% de cette capacité.

Quant au niveau d'approvisionnement en matières premières, il a été jugé inférieur à la demande exprimée par plus de 30% des entreprises enquêtées du secteur public et par plus de 10% de ceux du privé, particuliè-

rement pour les ISMME et les cuirs. Par ailleurs, près de 33% des enquêtés du secteur public et plus de 32% de ceux du privé ont connu des pannes d'électricité, notamment ceux des matériaux de construction et de la chimie.

Aussi, l'approvisionnement en eau a été suffisant par la majorité des industriels publics et par près de 70% de ceux du privé.

Pour ce qui est de la main-d'oeuvre, les effectifs du secteur public ont subi une baisse, alors que ceux du secteur privé ont connu une augmentation.

En outre, près de 94% des chefs d'entreprises du secteur public et plus de 77% de ceux du privé jugent le niveau de qua-

lification du personnel «suffisant».

Cependant, près de 17% du secteur public et plus de 55% du secteur privé ont déclaré avoir trouvé des difficultés à recruter, notamment le personnel d'encadrement et de maîtrise.

Concernant l'état de la trésorerie, près de 11% des chefs d'entreprises du secteur public et près de 32% de ceux du privé l'ont jugé «bon».

Financièrement, poursuit cette enquête d'opinion, près de 34% du potentiel de production du secteur public et plus de 67% de celui du privé ont recouru à des crédits bancaires et la majorité n'a pas trouvé de difficultés à les contracter.

Louiza Ait Ramdane



Les résultats des législatives annoncés

# Le Conseil constitutionnel donne 48h pour les recours

■ Avec un taux participation revu à la baisse, passant à 35,37%, trois sièges supplémentaires pour le RND, le retrait de l'unique siège pour le FNA, le Conseil constitutionnel proclame les résultats provisoires et donne 48h aux contestataires de ces chiffres.

Par Linda Naili

Avec un recul de 2,88%, le taux participation au scrutin législatif du 4 mai dernier est passé de 38,25% à 35,37% avec 8 225 223 votants sur 23 251 503 électeurs inscrits, selon les résultats provisoires proclamés, hier, tard dans la soirée, par le Conseil constitutionnel. Une baisse également relevée sur le nombre de bulletins nuls qui est de 1 757 043 contre les deux millions précédemment annoncés par le ministre de l'Intérieur, soit une différence de 352 874 bulletins.

De plus, le Conseil constitutionnel, dans ses résultats, maintenant le score du FLN qui conserve les 164 sièges ainsi que ceux de l'Alliance HMS avec 33 sièges, annonce trois sièges supplémentaires au Rassemblement national démocratique (RND), faisant que sur les 97 annoncés vendredi dernier, la représentativité du parti d'Ahmed Ouyahia à l'APN est à 100 sièges.

Toutefois, si les autres partis conservent le nombre de sièges obtenus et annoncés initialement par le ministère de l'Intérieur, certains ont vu réduire leur performance. En effet, le nombre de sièges obtenus pas l'Alliance nationale républicaine (ANR) est passé à 6 contre 8 initialement annoncé. Le parti du Front national algérien (FNA) a quant à lui perdu son unique siège obtenu durant le scrutin de jeudi dernier.

C'est ainsi que dans l'ordre, le parti Tajamoua amel el Djazair (TAJ) conserve ses 19 sièges, ainsi que l'Alliance Nahda-Adal-Bina avec 15 sièges, le Front El Moustakbal (FM) et le Front des forces socialistes (FFS) avec 14 sièges, le Mouvement populaire algérien (MPA) avec 13 sièges, le



Ph. &gt; D. R.

Parti des travailleurs (PT) avec 11 sièges et le Rassemblement pour la Culture et la démocratie (RCD) avec 9 sièges.

De ce fait, à la suite de ce premier verdict rendu sur la base des rapports envoyés par les commissions électorales de wilaya, l'institution de Mourad Medelci appelle les partis contestataires de ces résultats «à déposer leurs recours dans les 48 heures suivant la proclamation des présents résultats», c'est-à-dire jusqu'au 10 mai 2017, 20 heures. Suite à quoi le Conseil constitutionnel devra rendre son dernier verdict concernant les résultats définitifs dans la soirée du 17 mai. S'en suivra alors, au bout de 15 jours et ce, conformément à la

Constitution révisée en février 2016, l'installation officielle de la nouvelle Assemblée élue dont la première séance plénière sera présidée, selon le règlement intérieur, par deux députés, le plus âgé et le plus jeune. Cette nouvelle APN élira ensuite son bureau et formera ses commissions parlementaires.

D'autre part, le FLN, n'ayant pas obtenu la majorité absolue lui garantissant de faire passer les projets de loi du gouvernement à lui seul, devra forcément chercher des alliances. Pour cela, le RND, son allié de toujours, pourrait reconduire cette alliance. En outre, la coalition avec le FLN pourrait également se faire avec les partis qui affichent leur «soutien total» au pro-

gramme et réformes du président de la République, et dont les scores aux législatives du 4 mai dernier étaient plutôt satisfaisants. L'on citera, à titre d'exemple, le parti de Amar Ghoul, TAJ, avec ses 19 députés, celui de Amara Benyoune, MPA, 13 députés, ainsi que l'Alliance nationale républicaine de Belkacem Sahli qui, elle, compte 6 députés. Le FLN pourrait aussi faire alliance avec les formations politiques islamistes notamment celles du Mouvement de la société pour la paix et du Front du changement (MSP-FC) représentées par 33 députés qui, sans en préciser la forme, n'exclut pas le principe de «collaborer avec d'autres forces politiques».

L. N.

## En prévision de la réunion de l'Opep Boutarfa se rend en Irak

Le ministre de l'Energie, L'Noureddine Boutarfa, se rendra aujourd'hui à Baghdad (Irak) en prévision de la prochaine réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) prévue le 25 mai à Vienne, apprend-on hier auprès du ministère de l'Energie.

Lors de cette visite de deux jours, M. Boutarfa s'entretiendra avec son homologue irakien, Jabbar al-Luaibi, et ce, en préparation de la réunion ministérielle de l'Opep, précise la même source. Pour rappel, les membres de l'Opep devraient décider, lors de leur réunion dans la capitale autrichienne, ou de la prolongation de six mois ou

du gel de la durée de la baisse de la production de pétrole, mesure entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier dernier. Face à la chute des prix du brut depuis mi-2014, l'Opep et des pays producteurs hors Opep avaient convenu, en décembre 2016 à Vienne, d'un accord pour agir ensemble en réduisant leur production d'un total avoisinant 1,8 mbj à partir de janvier 2017 à raison de 1,2 mbj par l'Opep et 600 000 bj par onze pays hors Opep (Brunei, Azerbaïdjan, Bahreïn, Guinée équatoriale, Kazakhstan, Malaisie, Mexique, Oman, Russie, Soudan et Sud Soudan). M. Boutarfa avait récemment indiqué que l'Algérie était favo-

rable pour prolonger la durée de la baisse de la production du pétrole, une position partagée par plusieurs pays membres de l'Opep comme l'Arabie saoudite et le Venezuela, ainsi que par des pays non membres telle la Russie. Le ministre saoudien de l'Energie, Khalid Al-Falih, avait déclaré lundi dernier qu'il s'attendait à une extension de l'accord de réduction de la production de l'Opep au second semestre 2017 et peut-être au-delà. Pour sa part, le ministre russe de l'Energie, Alexandre Novak, avait soutenu que son pays était favorable à la reconduction de l'accord de limitation de la production de brut, esti-

mant que la reconduction de l'accord en vigueur sera «plus efficace» en matière de rééquilibrage du marché face à hausse de la demande attendue. Les marchés pétroliers ont réagi positivement à l'optimisme des grands producteurs de pétrole, entraînant une légère hausse des prix du baril, mais la production de pétrole de schiste américain, en croissance continue, maintient la pression sur les cours actuels. Mardi, le baril de Brent de la mer du Nord valait à la mi-journée 49,36 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, alors que le baril de «light sweet crude» (WTI) pour s'échangeait à 46,44 dollars.

### LA QUESTION DU JOUR

#### L'accord qui fait désaccord

suite de la page Une

Or la situation qui prévaut pour l'heure en Libye n'est pas la même que celle de la fin de 2015, au moment où l'accord de Sekhirat est adopté sous la pression de la communauté internationale, celle-ci n'étant en réalité que ces mêmes puissances occidentales qui par leur intervention militaire sont responsables de la crise libyenne. Les pays voisins de la Libye ne sont pas des inconditionnels de l'accord de Sekhirat, mais ils ne peuvent le récuser sans se mettre à dos ces mêmes puissances, et le Conseil de sécurité par la même occasion, entendu que ce dernier a lui aussi donné son aval à cet accord. Il semble bien que si en l'espèce ils avaient les coudées franches, ils s'empresseraient de l'enterrer, à l'imitation des Libyens eux-mêmes, si toutefois on excepte le gouvernement d'entente nationale, qui en est issu. Il scierait la branche sur laquelle il est assis sinon. Plus grave encore pour lui, il cesserait d'exister s'il se mettait lui aussi à préconiser son dépassement. Pourtant c'est bien de cela qu'ont dû s'entretenir Khalifa Haftar et Fayaz El Serraj à Abu Dhabi le 2 mai dernier, encore qu'on ne sache pas avec précision ce qu'ils se sont dit à cette occasion. Mais le fait même qu'ils se soient vus, et qui lui n'est pas contestable, implique qu'ils aient abordé le sujet. Est-ce à un dialogue de ce genre que pensent en priorité les participants à la réunion d'Alger ? Peut-être. Quoi qu'il en soit, ils ne peuvent ignorer que tout rapprochement entre le gouvernement El Serraj et l'Armée nationale dirigée par le général Haftar, et donc avec Tobrouk, entraînerait une distension équivalente des relations du gouvernement El Serraj avec Tripoli, qui l'abrite et le protège. Ne parlons pas alors d'une entente entre les deux. En cela justement réside la difficulté d'une révision de l'accord de Sekhirat. Notons qu'on appelle en l'occurrence révision ce qui en réalité est un abandon. Ou à tout le moins une renégociation. Il existe une autre révision, qui pour sa part reposerait sur un dialogue non pas entre le gouvernement d'entente nationale et le camp de Tobrouk, mais entre Tobrouk et Tripoli, à l'exclusion de ce gouvernement, qui n'a pas de soutien en Libye. Mais là ce ne serait pas simplement la révision de l'accord de Sekhirat mais la remise en cause de l'autorité de ces mêmes puissances ayant fait de la Libye ce qu'elle est aujourd'hui, avec pour conséquence plausible une deuxième intervention de leur part. Ce que les pays voisins tiennent par-dessus tout à éviter.

M. H.

En vue d'alléger davantage la pression sur les hôpitaux

# Le ministère de la Santé lance des formations d'hospitalisation à domicile

■ Les personnes âgées souffrant de plusieurs maladies et qui ne peuvent se rendre jusqu'aux centres de soins, il y en a des milliers dans le pays. Ceux atteints de maladies chroniques, même jeunes, se trouvent souvent dans l'incapacité de se déplacer jusqu'aux CHU.

P.H.D. R.



Par Yacine Djadel

**D**iabète sévère, hypertension artérielle, etc... pour bien soigner ce type de maladies, la politique de prise en charge à domicile s'est avérée être la meilleure solution pour un apaisement digne de ces derniers. Pour ce faire, le ministère de la Santé a mis en application depuis plusieurs mois la prise en charge à domicile des patients. Une mesure des plus importantes parmi le programme de réformes ayant été entrepris par le gouvernement en vue de restructurer le système de santé à travers le territoire national. Toutefois, cette nouvelle façon de prodiguer les soins néces-

saires aux patients suivant leurs besoins spécifiques, nécessite de grandes qualifications pour les praticiens de la santé. Ce pourquoi, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a indiqué lundi à Alger, que son département vient de lancer la formation d'équipes médicales spécialisées en hospitalisation à domicile. Un investissement dans la ressource humaine dans le but, d'une part, de prendre en charge de manière professionnelle les malades chroniques à leur domicile et leur épargner ainsi la contrainte du déplacement.

D'autre part, alléger la pression sur les grands hôpitaux, a précisé M. Boudiaf dans une déclaration à la presse en marge de l'inauguration d'une polyclinique dans la commune de Draria à Alger. A ce titre, le ministre a indiqué que les CHU doivent, à l'avenir, être consacrés uniquement à la formation et soins de haute qualité. Dans la même optique, celui-ci n'a pas manqué de saluer à cet égard, le rôle des polycliniques dans l'allègement de la pression sur les grands hôpitaux. C'est dans ce sillage que le ministre est revenu sur le problème de manque de formation dans le paramédical. A ce

propos, il a affirmé que celui-ci sera définitivement réglé début 2019.

## Boudiaf rappelle aux syndicats de la santé la volonté du ministère à dialoguer

S'agissant par ailleurs, du front social, M. Boudiaf a tenu à réaffirmer que «les portes du ministère sont toujours ouvertes». Un message destiné aux 19 syndicats activant dans le secteur. A titre de rappel, le Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) a organisé, fin avril dernier, une grève avec comme

revendications, la prise en charge des dossiers en suspens. Ceux du statut particulier et l'intégration des étudiants doctorants dans les spécialités chirurgie dentaire et pharmacie, figurent parmi les plus récurrents. Des points de divergences qui demeurent jusqu'à présent entre les deux camps. Sur ce point, il est à noter que le ministère de la Santé, avait précisé que certaines revendications avaient été prises en charge, tandis que d'autres sont à l'étude. Toutefois, quelques-unes parmi celles-ci ne peuvent pas être satisfaites actuellement, tel que le statut particulier, a ajouté le ministre. Y. D.

## Initiative 5 + 5/Séminaire international à Alger

# Migration clandestine, trafic d'armes et de stupéfiants à l'ordre du jour

**L**es questions relatives à la migration clandestine, au trafic d'armes et au trafic de stupéfiants et leur impact sur la sécurité publique sont à l'ordre du jour du séminaire international sur «la criminalité transfrontalière et son

impact sur la sécurité publique», qu'organise, à Alger à partir de mardi, le ministère de la Défense nationale représenté par le Commandement de la Gendarmerie nationale. Le séminaire, étalé sur deux jours et qui

s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action des activités de coopération militaire de l'Initiative «5+5 Défense» pour l'exercice 2017, adopté par les ministres de la Défense des pays membres de l'Initiative, se

déroule en présence des experts des pays membres de l'Initiative. S'exprimant au nom du général de Corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général-major Menad Nouba, qui a présidé les travaux de ce séminaire, a relevé dans une allocution l'importance de cette rencontre. «L'organisation de ce séminaire international portant sur un sujet qui devient plus complexe que jamais et qui figure dans les agendas sécuritaires des gouvernements et des services de sécurité à travers le monde, n'est qu'une preuve de la volonté commune des pays membres de cette initiative pour développer la coopération internationale dans les domaines liés à la sécurité et la défense, notamment à travers une compréhension élargie en matière de sécurité afin de débattre les différents aspects afférant à la prévention et la lutte contre le crime transfrontalier, sous toutes ses formes, et son impact sur la sécurité publique», a-t-il déclaré. Les participants traiteront notamment de l'impact

des trois formes criminelles qui centralisent l'intérêt commun des pays membres de l'Initiative, sur la sécurité publique, à savoir la migration clandestine, le trafic d'armes et le trafic de stupéfiants, et ce, à travers l'examen des thématiques concernant les dispositifs réglementaires et opérationnels, l'entraide entre les Etats membres de l'Initiative et les politiques de prévention et de lutte. Ce séminaire se veut une occasion pour réunir les professionnels, les experts et les chercheurs, afin d'appréhender, dans un espace étendu de débats, les enjeux de la criminalité transfrontalière et son impact sur la sécurité publique. Il constitue également un espace de partage des expertises et des bonnes pratiques, entre les pays membres de «l'Initiative 5+5 Défense», à l'effet de développer et de consolider leurs capacités communes en matière de prévention et de lutte contre ce type de criminalité et, au demeurant, tracer des perspectives de recherche dans des sujets d'intérêt commun.

Salem K./APS

## Algérie/Libye

# Arrivée du président du Conseil présidentiel libyen à Alger

**L**e président du Conseil présidentiel du gouvernement d'entente nationale de Libye, Fayez al-Sarraj, est arrivé mardi à Alger pour une visite de travail dans le cadre de la concertation permanente entre l'Algérie et la Libye en vue de parvenir à une solution politique durable

à la crise qui secoue ce pays depuis 2011. M. al-Sarraj a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediène par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en présence du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union

africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel. A cette occasion, M. al-Sarraj s'entretiendra avec M. Sellal sur l'évolution de la situation en Libye et des derniers développements intervenus sur ce dossier.

G. H.

## Accidents de la circulation

# 35 morts et 1 342 blessés en une semaine

**T**rente-cinq personnes ont été tuées et 1342 autres blessées dans des accidents de la circulation survenus du 30 avril au 6 mai dans plusieurs wilayas du pays, indique un bilan rendu public mardi par la Protection civile. La wilaya d'Ain Defla déplore le

bilan le plus lourd avec le décès de deux personnes et 62 autres blessées, suite à 26 accidents de la route. Durant la même période, les secours de la Protection civile ont effectué 1270 interventions pour l'extinction de 875 incendies urbains, industriels et

autres, souligne la même source. Pas moins de 5 830 interventions ont été en outre effectuées durant la même période pour notamment assister les personnes en danger, ajoute le communiqué de la Protection civile.

A. B.



Clôture du Salon de la production algérienne à Nouakchott

## La qualité du produit et la bonne organisation saluées

■ Le Salon de la production algérienne organisé dans la capitale mauritanienne, Nouakchott, qui a pris fin dimanche soir, a enregistré une grande affluence et un écho favorable auprès des visiteurs.

Par Salem K.

La manifestation était réussie et a connu une grande affluence et les exposants ont trouvé un marché prometteur vu la qualité du produit algérien et ses prix concurrentiels, a indiqué le responsable des expositions à l'étranger au sein de la Société algérienne des foires et expositions (Safex) organisatrice du salon, Beyata Fathallah.

«Le salon a permis à de nombreuses sociétés et entreprises d'établir des contacts avec leurs homologues mauritaniennes pour la conclusion d'accords de partenariat et l'ouverture de filiales en Mauritanie, à l'instar de la Société nationale des véhicules industriels (SNVI) et



d'autres sociétés spécialisées ou dans la commercialisation dans l'industrie pharmaceutique des pâtes alimentaires, des jus et

boissons gazeuses», a-t-il précisé. «Le salon a par ailleurs permis aux Mauritaniens de découvrir la diversité et la qualité des produits algériens, qui se sont écoulés rapidement pendant les deux premiers jours de l'exposition, ce qui a contraint, a-t-il dit, les participants à en garder certains pour terminer cette manifestation économique, première du genre organisée en Mauritanie». Et d'ajouter que la Safex compte rééditer ce salon chaque année durant cinq ans et ce, dans le cadre d'une stratégie à court terme.

Le président de l'Association des exportateurs algériens, Naceri Bey, a souligné pour sa part que le succès décroché par le salon et l'intérêt mutuel des opérateurs économiques des

deux pays «nous imposent de mettre en place une stratégie d'exportation soutenue par des mesures de facilitation». Il a rappelé qu'une série de réunions entre les ministères du Commerce des deux pays et les Douanes algériennes et mauritaniennes auront lieu pour examiner les préoccupations des hommes d'affaires et arrêter un plan d'action au profit des deux pays. Le Salon de la production algérienne, organisé du 30 avril au 7 mai à Nouakchott avec la participation de plus de 70 entreprises nationales des différents secteurs économiques et commerciales, a vu la tenue de la 1re session du Conseil des hommes d'affaires algériens et mauritaniens.

S. K./APS

Enjeux démographiques en Afrique

## La BAD mise sur la compétitivité économique

La Banque africaine de développement (BAD) préconise de «gagner en compétitivité» en vue d'amorcer le renouveau économique en Afrique, une nécessité «urgente» pour répondre aux enjeux démographiques se traduisant par une demande d'emploi croissante sur le continent, a-t-elle indiqué dans son rapport bisannuel sur la compétitivité en Afrique, publié sur son site web. «Sans mesures urgentes pour remédier à la stagnation de leurs niveaux de compétitivité, les économies africaines ne créeront pas assez d'emplois pour les jeunes qui arrivent sur le marché du travail», explique la BAD. Selon ce

rapport, si les politiques actuelles demeurent inchangées, moins de 25% seulement des 450 millions d'emplois nouveaux nécessaires d'ici les 20 prochaines années seront créés. La capacité des économies de l'Afrique subsaharienne à générer assez d'emplois pour leur population jeune et croissante dépend du succès de la mise en œuvre de réformes urgentes pour stimuler la productivité. Selon le rapport, qui paraît à un moment où la croissance de la plupart des économies de la région ralentit, malgré une décadence de croissance soutenue, «la compétitivité se définit comme l'ensemble des institutions, poli-

tiques et facteurs qui déterminent le niveau de productivité et, partant, la prospérité future d'un pays». La BAD préconise ainsi que la population de l'Afrique, jeune et dynamique, a le potentiel d'être le moteur du renouveau économique dans la région, soutenue par des réformes ciblées à long et à court terme dans les secteurs clés. Ainsi, sur le long terme, il s'agira de renforcer les institutions, un pré-requis pour favoriser une politique de mise en œuvre plus rapide et plus efficace, sachant que par le passé, l'échec de la mise en œuvre a souvent été attribué à la faiblesse des institutions. Il s'agit aussi

d'améliorer les infrastructures pour favoriser des niveaux plus élevés d'échanges et de croissance des activités, d'adopter plus largement les technologies et de développer les compétences requises pour rester compétitif dans un paysage économique mondial en constante et rapide évolution. En ce qui concerne les efforts à déployer sur le court terme, la BAD préconise de donner la priorité aux réformes spécifiques à chacun des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, comme l'agroalimentaire, la construction et les micro-entreprises, et d'offrir un soutien ciblé aux régions et/ou

aux populations vulnérables dans les pays les plus fragiles. Des efforts prendront également, selon l'institution continentale, la forme de politiques d'ouverture commerciale pour favoriser l'intégration économique régionale. Il s'agira, d'autre part, de développer les maillons des chaînes de valeur vers le secteur des industries extractives pour encourager la diversification dans les pays riches en ressources minières et augmenter la construction de logements grâce à l'investissement, à une meilleure planification urbaine et à moins de bureaucratie.

Safia T./Agences

Produits alimentaires

## Baisse en avril des prix mondiaux

L'indice des prix des produits alimentaires de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) se sont repliés en avril en raison des bonnes perspectives d'approvisionnement de nombreux produits de base, a indiqué la FAO sur son site web. L'indice des prix des produits alimentaires de la FAO a affiché une baisse de 1,8% par rapport aux prévisions de mars, et de 10% par rapport à mars 2016. L'indice FAO des prix

de sucre a été le principal responsable de la baisse. Il a dégringolé de 9,1% en un mois du fait à la fois de l'abondance des approvisionnements en provenance du Brésil et de la faiblesse persistante de la demande d'importation mondiale. Cette baisse s'explique également par le recul des prix des huiles végétales qui ont chuté de 3,9% durant la même période en raison du repli de la demande d'huile de palme et des bonnes perspectives de

récoltes et de plantations de soja en Amérique du Sud et du Nord. L'indice des prix des céréales a fléchi de 1,2% en avril du fait du repli des prix du blé même si les prix internationaux du riz se sont raffermis. Pour les produits laitiers, leur indice a reculé de 3,3% car la production dans l'hémisphère nord est entrée en haute saison, favorisant ainsi l'approvisionnement à court terme. En revanche, l'indice des prix de la viande a enregistré une hausse

de 1,7%. Par ailleurs, la FAO a révisé ses prévisions mondiales de la production céréalière pour 2017, soulignant que le résultat net des nouvelles projections indiquerait une baisse à 25,8% du ratio stocks-utilisation des céréales en 2017-2018, soit un chiffre historiquement élevé mais légèrement inférieur au niveau de la saison actuelle. Les nouvelles prévisions mondiales de la production céréalière sont extrapolées à partir des chiffres d'avril,

car le Brésil s'attend à bénéficier de rendements de maïs plus importants que prévu, ce qui permettrait de porter la production mondiale de cette culture à 1 054 millions de tonnes. La production mondiale prévue de riz est restée stable à 506 millions de tonnes, alors que les prévisions pour le blé et de 740 millions de tonnes sont également inchangées. Sur le plan de la consommation en 2017/2018, l'abondance du maïs et des autres céréales secondaires devrait croître de 1,2% en raison de l'augmentation de la consommation alimentaire. Fin 2018, les stocks de blé devraient augmenter de 3,3% pour atteindre un nouveau sommet de 247,6 millions de tonnes, tandis que le commerce international du blé et des céréales secondaires devrait régresser en termes de volume, alors que le commerce du riz devrait augmenter grâce à une forte demande au Proche-Orient et en Afrique. M. H.

Prix

## Le Brent à un peu plus de 49 dollars à Londres

Les prix du pétrole restaient stables hier en cours d'échanges européens, les marchés préférant marquer le pas après la baisse de la semaine dernière et avant les données hebdomadaires sur les réserves américaines qui seront publiées aujourd'hui. A la mi-journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait

49,36 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en légère hausse de 2 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de juin prenait un cent à 46,44 dollars. Les cours de l'or noir, qui avaient légère-

ment remonté lundi, se stabiliseraient mardi, mais les marchés restent attentistes aux statistiques des stocks. Les données hebdomadaires sur les réserves américaines, publié par le Département américain de l'Energie (DoE) mercredi, restent le baromètre officiel de l'état du marché. «Les réserves de brut ont reculé en avril, et celles de

produits raffinés ont baissé plus que d'habitude au printemps», ont commenté les analystes. Pour la semaine achevée le 5 mai, les analystes tablent sur une baisse des réserves de brut de 2 millions de barils, une hausse des réserves d'essence de 350 000 barils, et une baisse des réserves de produits distillés de 800 000 barils. R. E.

## Tlemcen

# Entrée en service du système intelligent de gestion des salles de garde à vue

■ Le système intelligent de gestion des salles de garde à vue est entré en service au siège de la sûreté de wilaya de Tlemcen, en présence des autorités judiciaires et militaires de la wilaya.

Par Lydia O.

Le chef de sûreté de wilaya, Makhlof Salah a souligné, lors de la mise en service, que ce système est appliqué pour protéger les personnes arrêtées et permettre de les surveiller à distance, indiquant que ces salles disposent de nouvelles applications sophistiquées et sont dotées de caméras de contrôle. Un bloc a été aménagé pour abriter six salles de surveillance, l'un réservé aux femmes et l'autre aux mineurs équipés de matelas anti incendie. Ils sont dotés de

sanitaires, de douches et de climatiseurs en vue de garantir des conditions adéquates lors de la garde à vue qui ne devra pas dépasser 48 heures. Les blocs sont équipés d'une alarme indiquant, entre autres, l'heure de prise de médicament par la personne arrêtée si elle est malade et la fin de la garde à vue. Le procureur général près la Cour de Tlemcen, M. Bey, qui a assisté à la cérémonie d'inauguration de ce système, a valorisé le rôle efficace des ces techniques modernes adoptées par la Direction générale de la Sûreté nationale pour faciliter le travail



des procureurs de la République en cas de doléances au sujet de maltraitance dans les salles de garde à vue, surtout que ce sys-

tème fonctionne en numérique et est contrôlé par la DGSN permettant des enregistrements et d'apporter des preuves. Tlemcen

est la cinquième wilaya du pays à adopter cette technique après Alger, Oran, Tamanrasset et Annaba. Ce système sera généralisé à toutes les daïras de la wilaya. Les services de sûreté de wilaya ont procédé à l'installation de caméras de surveillance dans les quartiers de la wilaya en vue de prévenir et lutter contre le crime, selon le chef de sûreté de wilaya qui a signalé qu'une étude a été effectuée pour généraliser l'opération dans les stades, les daïras et les communes, dont celle frontalière de Bab El Assa pour la lutte contre la contrebande en collaboration avec les services de la gendarmerie nationale.

L. O./APS

## Eradication des chalets à Boumerdès

## Relogement de 60 familles à Tidjelabine

Sixante familles de la commune de Tidjelabine, à l'ouest de Boumerdès, ont été relogées dans des logements sociaux neufs, dans le cadre du programme d'éradication de la totalité des chalets à travers la wilaya. Selon les autorités locales, il s'agit de la seconde opération du genre réalisée à Tidjelabine, après le relogement mi-février dernier de près de 130 familles. La démolition des habitations de la cité des chalets de la banlieue de Tidjelabine (évacués dans la matinée) a été entamée immédiatement après leur libération par leurs occupants. L'opération d'évacuation, supervisée par les autorités locales, a été encadrée par des équipes médicales spécialisées et des éléments de la Protection civile de la wilaya, a-t-

on précisé. Les familles bénéficiaires de l'opération ont été accompagnées jusqu'à leurs nouveaux appartements, avant la récupération du foncier évacué, qui a été entouré d'une clôture pour sa protection dans l'attente de son exploitation dans des projets d'équipements publics et de développement. Lors d'une déclaration précédente, le chef de l'exécutif, Abderrahmane Madani Fouatih, avait assuré que l'opération d'éradication des chalets, installés depuis 13 années à travers la wilaya de Boumerdes, se fera de «façon progressive», jusqu'à leur disparition définitive, en décembre 2017. Le wali s'était engagé, dans la même déclaration, à la «fermeture définitive du dossier des chalets, dans les délais fixés». L'opération a démarré officielle-

ment le 26 décembre 2016, dans la commune d'Ouled Hadadj (ouest de Boumerdes) et avait touché, alors, 500 chalets, avant la démolition de 253 autres chalets à Corso, puis 130 à Tidjelabine, 190 à Iarbaatcha, et 252 à Boudouaou. La prochaine opération de relogement est programmée avant la fin mai courant, au profit de 500 familles, actuellement résidentes dans des chalets à Bordj Menall. Près de 12 000 chalets ont été installés, au lendemain du séisme du 21 mai 2003, à travers 98 sites de la wilaya de Boumerdes, repartis sur 28 communes, rappelle-t-on. Ces chalets destinés initialement aux sinistrés du séisme, ont été redistribués dans un cadre social, après le relogement de ces derniers (sinistrés).

Hatem D.

## Oran

## Le réseau de fibre optique étendu de 24 km au 1<sup>er</sup> trimestre 2017

Le réseau de fibre optique de la wilaya d'Oran a été étendu, au premier trimestre de l'année en cours, à près de 24 km répartis sur nombre de projets de développement, a annoncé la direction opérationnelle d'Oran d'Algérie Télécom (AT). A ce titre, la direction opérationnelle d'AT d'Oran a réalisé pendant le premier trimestre de l'année 2017 l'extension du réseau de la fibre optique à toute la wilaya, y compris les zones éloignées et iso-

lées, a indiqué la direction locale, soulignant que cette extension permettra, à des institutions économiques, des organismes publics, entre autres, d'exercer leurs fonctions avec davantage de rapidité, d'accéder à l'amélioration du rendement administratif ainsi que de répondre aux besoins des citoyens. Dans le cadre du programme d'Algérie Télécom visant la modernisation du réseau des télécommunications, dix nouvelles stations d'ac-

cès nodal multiservice (MSAN) ont été en outre mises en service durant le premier trimestre 2017 au niveau de la wilaya d'Oran. Ces stations, dont la capacité totale est de 3 404 accès, ont été installées dans différentes localités comme Canastel, Gdyl, Ain El Beida et Oued Tlélat, a-t-on indiqué de même source, ajoutant que 88 stations MSAN ont été installées durant l'année 2016 à travers la wilaya. Il est également à noter que quatre

nouvelles stations de la quatrième génération 4G LTE (Long Term Evolution) ont été mises en services durant le premier trimestre de l'année courante. La capacité d'accueil de chaque station est estimée à 600 abonnés. L'opération vise, en plus de la modernisation des prestations d'AT, à permettre aux populations des zones enclavées de bénéficier des avantages de la 4G LTE.

S. D.

## Ouargla

## 20 millions DA pour l'aménagement de la station thermale d'El-Hadeb

Une enveloppe de 20 millions DA a été accordée à la réalisation de travaux d'aménagement de la station thermale d'El-Hadeb, dans la commune de Rouissat (Ouargla), a-t-on appris de responsables de l'Office du tourisme de la commune. Retenue au titre d'un programme national visant la relance du tourisme thermal, cette opération, en cours d'exécution, porte sur la modernisation de cette station, dont les aménagements intérieur et extérieur, le ravalement des façades, la rénovation des réseaux d'adduc-

tion d'eau et d'assainissement, ainsi que l'amélioration des prestations, a précisé le chargé de la gestion de l'office, Taha Rouim. A l'arrêt depuis une dizaine d'années, en raison de diverses difficultés, cette station, qui accueillait plus de 1 200 visiteurs par jour, devra reprendre ses activités en septembre prochain, a-t-il ajouté. L'Office du tourisme de Rouissat fait état de la projection aussi, dans la zone d'El-Hadeb, d'un parc touristique de 16 hectares, devant abriter une station thermale, des structures d'hébergement, ainsi

que des espaces récréatifs et de repos. La station thermale d'El-Hadeb est réputée pour sa source abondante débitant 100 litres/seconde à une température de 60 degrés Celsius, offrant de multiples bienfaits curatifs, selon les explications fournies. Cette structure thermale constituait une ressource financière pour la commune de Rouissat, en plus des emplois qu'elle générait pour de nombreux jeunes de la région, notamment en période de vacances, a-t-on rappelé.

APS

## Annaba Inauguration d'une nouvelle unité d'intervention de la Protection civile

LE RÉSEAU de la Protection civile dans la wilaya d'Annaba a été renforcé par l'inauguration à l'aéroport Rabah-Bitat d'une nouvelle unité d'intervention rapide, a-t-on constaté. Disposant de tous les équipements nécessaires aux interventions de secours, mais également de deux camions d'incendie et de deux ambulances, cette nouvelle unité couvrira l'ensemble des axes routiers reliant la wilaya d'Annaba à El Tarf via la RN 44 ainsi que l'aéroport Rabah Bitat d'Annaba. Cette nouvelle infrastructure permettra de surcroît une intervention rapide au moindre accident qui pourrait survenir dans les hangars de cet aéroport, selon les explications fournies en marge de la cérémonie d'inauguration. Inauguré à l'occasion du 72<sup>e</sup> anniversaire des massacres du 08 mai 1945 en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya, cette nouvelle unité d'intervention a été baptisée au nom du chahid El Tayeb Deradj.

R. R.





## Crise en Libye

# Messahel appelle à encourager les Libyens à prendre leur destinée en main

■ Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a appelé, à Alger, à encourager les Libyens à prendre leur destinée en main et à s'en sortir d'eux-mêmes à travers le processus de règlement de la crise qui frappe leur pays depuis 2011.

Par Souad F.

**R**elevant dans ce sens l'émergence d'«une très forte dynamique interne en Libye qu'il faut soutenir», M. Messahel a fait valoir les «capacités» du peuple libyen, qui doit «sortir de lui-même de la crise». M. Messahel s'exprimait lors d'une conférence de presse conjointement animée, au terme de la 11<sup>e</sup> réunion ministérielle des pays voisins de la Libye tenue à Alger, avec le Chef de la mission d'appui de l'Onu en Libye (Manul), Martin Kobler, et ministre libyen des Affaires étrangères, Mohamed Taha Siala. «Le dialogue est une réalité en Libye. Il y a une réconciliation qui se fait chaque jour entre des villes et des tribus», a constaté le ministre lors de ses récentes visites qu'il a effectuées dans l'Est et le Sud de la Libye. «Souvenez-vous qu'en 2014, les Misratis et les Zentanais étaient en guerre, aujourd'hui ils se sont reconciliés et ils travaillent ensemble», a rappelé le ministre, ajoutant qu'«il y a une vie normale en Libye. A Misrata ou à Tripoli, comme ailleurs dans le pays, les gens travaillent, tout fonctionne malgré le manque de moyens». «Les Libyens ont soif de ce genre de visites, de voir des étrangers, de rencontrer des représentants des pays amis. Parler avec eux (Libyens) est pri-

mordial, ils ont des idées, une sagesse extraordinaire», a enchaîné le ministre, affirmant avoir perçu parmi la population «une forte aspiration pour que la paix revienne». «La Libye est un pays qui a des moyens considérables et fabuleux, je ne parle pas là uniquement des richesses naturelles mais du potentiel humain. Le pays recèle des compétences extraordinaires et peut être reconstruit en si peu de temps», a-t-il martelé. M. Messahel, a, en outre, mis l'accent sur «la nécessité que les responsables locaux les plus influents des tribus et des Touaregs se rencontrent autour d'une même table». L'Algérie avait dès le départ, a noté le ministre, défini la nature du soutien qu'elle apporte aux Libyens. «Nous n'avons pas d'initiatives à leur présenter, mais plutôt une expérience à partager avec eux», a soutenu le ministre. Notre expérience consiste en la période où «l'Algérie ne disposait pas d'institutions, et où elle a eu recours, de ce fait, à la transition, gérée par un Haut Conseil d'Etat. L'Algérie a connu aussi, la loi de la Rahma, la Concorde civile et la réconciliation nationale qui a été quelque chose d'énorme. C'est cette expérience qui a permis à l'Algérie de s'en sortir», a rappelé le ministre. M. Messahel, est revenu, dans ce sens, sur les élections législatives organisées



Ph. : D.F.

la semaine dernière en Algérie. Tous les observateurs qui étaient présents ont constaté que le scrutin s'était déroulé dans de meilleures conditions, sans aucun problème, dans la transparence «même si le taux de participation était de 37,09%». «Un tel taux n'est pas propre à l'Algérie, ça se passe partout dans le monde même chez les grandes puissances», a-t-il fait remarquer, estimant qu'«il aurait pu y avoir plus de mouvements s'il s'agissait d'élections locales, ou d'une présidentielle». Le ministre a appelé à faire confiance aux Libyens. «On a aucun problème avec les Libyens, la visite a été très utile. Les seules initiatives que l'Algérie avait entreprises jusque-là, étaient liées à l'aide humanitaire en médicaments, denrées alimentaires, des initiatives entreprises à chaque fois en coordination avec les autorités compétentes», a-t-il assuré. «Que ce soient les visites en Libye ou les aides humanitaires, nous faisons appel souvent aux autorités reconnues par les Nations unies dont le Conseil présidentiel Libyen», a-t-il encore ajouté. Le ministre a, par ailleurs,

fait savoir que la prochaine réunion des pays voisins de la Libye qui se tiendra incessamment à Tripoli, sera présidée par le ministre libyen des Affaires étrangères, Mohamed Tahar Siala. Invité à s'exprimer sur une éventuelle révision de l'accord politique en Libye, signé en décembre 2015, M. Messahel a répondu que la décision appartient aux Libyens. «L'accord est purement politique et a été adopté par l'ensemble des parties libyennes qui détiennent toutes les prérogatives d'en apporter des amendements qu'elle jugent nécessaires», a-t-il souligné.

## Kobler relève une «concordance extraordinaire» des points de vue

«La réunion a démontré une concordance extraordinaire des points de vue quant à l'évolution du processus politique engagé en Libye. C'était important d'écouter les déclarations des ministres des pays voisins et des représentants de la Ligue des Etats arabes et de l'Union africaine (UA)», a déclaré M. Kobler lors d'une conférence de presse

conjointement animée avec le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, et le ministre des Affaires étrangères libyen, Mohamed Tahar Siala à l'issue de la réunion. M. Kobler a, en outre, appelé au soutien du processus politique en cours en Libye, mettant l'accent sur l'«importance que cela soit effectué sans interférences (étrangères)». Il s'agit pour la communauté internationale, a-t-il dit, de «soutenir amicalement, d'assister la Libye et d'organiser le processus, mais jamais prendre de décisions qui reviennent aux Libyennes et aux Libyens», mettant l'accent, dans le même sens, sur «la nécessité de définir les rôles que doivent jouer les Libyens dans le processus de règlement de la crise». Le représentant de l'ONU a appelé, par ailleurs, à «faire preuve de patience», car, a-t-il fait remarquer, «le pays a souffert d'une paralysie politique, et ne dispose pas d'institutions fortes, la raison pour laquelle les choses ne peuvent marcher du jour au lendemain».

S. F./APS

## Sahara occidental

### L'aide américaine au Maroc ne peut être dépensée sans l'aval du département d'Etat

**L'**aide américaine destinée au Maroc, prévue dans le budget fédéral des Etats-Unis pour 2017, ne peut être dépensée au Sahara occidental sans l'aval du département d'Etat, selon la loi budgétaire du 4 mai dernier adoptée par le Congrès et promulguée par le président Donald Trump. Cette loi a maintenu une clause concernant l'autorisation d'utiliser une aide financière américaine destinée au Maroc dans les territoires du Sahara occidental occupés même si le royaume chérifien s'est félicité de cette disposition qu'il a interprété faussement, indique une source proche du dossier. Le texte dispose que la mise en œuvre de cette disposition est soumise à l'aval du département d'Etat qui, souligne-t-on, n'a jamais donné son accord pour que les fonds accordés au Maroc dans le cadre de cette assistance soient dépensés au Sahara occidental. Le département d'Etat a toujours marqué son refus catégorique de mettre en œuvre

cette disposition, estimant qu'elle peut être interprétée comme un changement dans la position américaine à l'égard de la question sahraouie. En 2016, il avait rejeté cette mesure en affirmant que son application revenait à reconnaître le Maroc comme puissance administrante dans les territoires sahraouis occupés, maintenant sa position, maintes fois exprimée, sur la non-reconnaissance de la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental. La loi budgétaire est très précise en ce qui concerne l'application de cette mesure législative. Elle stipule que le secrétaire d'Etat et l'administrateur de l'Agence américaine pour le développement international (USAID) doivent se prononcer 90 jours après la promulgation de la loi sur l'utilisation de cette aide au Sahara occidental en consultation avec le comité des crédits. Le Maroc a réagi vendredi en se félicitant de la promulgation de cette disposition qu'il veut

faussement interprétée comme «un soutien du Congrès à l'initiative marocaine d'autonomie», en occultant la position officielle de l'administration américaine sur ce dossier, réitérée en fin 2016 sur la nécessité de déterminer le statut final du Sahara occidental ainsi que celle du département d'Etat sur les conditions de l'utilisation de cette aide. Dans sa dernière liste des dépendances et territoires à souveraineté spéciale, actualisée fin 2016, le département d'Etat a affirmé qu'il ne reconnaissait «aucune puissance administrante» dans les territoires sahraouis occupés. «Le Maroc continue de distiller des contre vérités flagrantes sur cette disposition du budget fédéral américain», a-t-on souligné de même source. Par ailleurs, une disposition contenue dans le projet de cette loi, relative à la coopération de l'Algérie sur le recensement des réfugiés sahraouis dans les camps de Tindouf, a été supprimée au

niveau du Sénat, selon la même source. Cette disposition intégrée dans le projet de loi sur inspiration du lobby marocain au sein de la Chambre des représentants a été soutenue particulièrement par les deux Congressmen de Floride, Mario Diaz Balart et Lena Ross Lehtinen qui a annoncé la semaine dernière sa décision de ne plus se présenter pour un autre mandat après avoir servi au Congrès depuis 1989. La disposition qui propose au secrétaire d'Etat et à la représentante permanente des Etats-Unis auprès de l'ONU de mettre de la pression sur l'Algérie (pays observateur dans le conflit du Sahara occidental) pour qu'elle coopère dans l'organisation d'un recensement des réfugiés sahraouis à Tindouf, a été rejetée et supprimée du projet final par la commission de réconciliation du Congrès qui regroupe des membres des deux chambres du Parlement américain.

Halim O./Agences



## Proche-Orient

# Abbas prêt à rencontrer Netanyahu sous le parrainage de Trump

■ Le président palestinien Mahmoud Abbas a dit attendre «bientôt» la visite de Donald Trump dans les Territoires palestiniens et s'est déclaré prêt à rencontrer le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, sous le parrainage du président américain.

Par Rosa D.

**M.** Trump a accepté l'invitation palestinienne à venir dans les Territoires, «et nous attendons maintenant sa visite bientôt à Bethléem», ville au sud de Jérusalem, a dit M. Abbas hier.

Le président des États-Unis avait annoncé jeudi qu'il se rendrait fin mai en Israël dans le cadre d'une tournée le conduisant aussi en Arabie Saoudite, au Vatican, à Bruxelles et en Italie, mais il n'avait pas évoqué explicitement une visite dans les Territoires palestiniens, voisins

d'Israël. Lors des entretiens avec M. Trump la semaine passée à Washington, «nous lui avons dit que nous étions prêts à collaborer avec lui et à rencontrer le Premier ministre israélien sous son parrainage pour construire la paix», a ajouté M. Abbas dans des déclarations à Ramallah (Cisjordanie occupée par Israël) aux côtés du président allemand Frank-Walter Steinmeier. MM. Abbas et Netanyahu n'ont pas eu d'entretien direct substantiel depuis 2010, alors que l'effort pour résoudre l'un des plus vieux conflits de la planète est enlisé depuis avril 2014 et l'échec d'une initiative diplomatique américai-

ne. M. Trump, se targuant de son passé d'homme d'affaires, a dit à plusieurs reprises sa volonté de présider à un accord de paix sur lequel ses prédécesseurs à la Maison-Blanche se sont cassés les dents. Alors que l'occupation par Israël de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est marque en 2017 son 50<sup>e</sup> anniversaire, les experts s'accordent pour dire qu'Israéliens et Palestiniens n'ont jamais été aussi loin de faire la paix. Les deux bords s'accusent mutuellement de cette absence de dialogue. Lors de sa visite à Washington, M. Abbas a dit à M. Trump l'engagement palestinien «en faveur d'une paix basée sur la justice et ayant pour références les résolutions internationales et la solution à deux États», c'est-à-dire la création d'un État palestinien coexistant en paix avec Israël, a rapporté le président palestinien hier. Cet État doit être un État «souverain dans les frontières de 1967 et ayant pour capitale Jérusalem-Est», a répété M. Abbas. L'administration Trump en place depuis janvier a multiplié les contacts pour ranimer l'entreprise de paix moribonde. «Nous y arriverons !», avait ainsi proclamé le président américain lors de la visite de M. Abbas la semaine passée, «honnêtement, c'est peut-être moins difficile que



Ph. A. D. R.

ce que les gens pensent depuis des années». Se proposant d'être un «médiateur», un «arbitre» ou un «facilitateur», il lui reste cependant à clarifier comment il compte s'y prendre. En recevant mi-février son «ami» Netanyahu, M. Trump avait semé le trouble en affirmant que la «solution à deux États» n'était pas la seule possible, rompant avec un principe de référence défendu depuis des années par la communauté internationale et tous les présidents américains, démocrates comme républicains. En visite dans les Territoires palesti-

niens occupés, après un voyage en Israël, le président allemand a rappelé son attachement à la solution à deux États. «De notre point de vue, il n'y a pas d'autre solution négociable», a-t-il insisté en soulignant qu'«il devient urgent de mettre en œuvre les propositions en vue de concrétiser cette option». «L'urgence de la situation, le temps qui passe et les changements observés sur le terrain rendent impératif que la prochaine tentative réussisse», a-t-il plaidé.

R. D.



## Points chauds

### Parrainage

Par Fouzia Mahmoudi

**L'**un des grands déçus de cette campagne présidentielle, au-delà des noms évidents qui viennent immédiatement en tête, est certainement Manuel Valls, qui après avoir claqué la porte de Matignon, certain d'être vainqueur de la primaire de la gauche et investi comme candidat officiel, qui, surtout après les ennuis judiciaires de François Fillon, avait toutes les chances de victoire de son côté, s'est vu refuser cette opportunité par les électeurs. Les électeurs de gauche l'ont ainsi durement sanctionné, peut-être pour sa politique trop libérale, ou même peut-être pour sa déloyauté envers François Hollande à qui il avait pourtant juré d'être à ses côtés jusqu'au bout et qu'il a fini par critiquer violemment avant de quitter son poste de Premier ministre. Par la suite, peut-être par la force de l'habitude, Valls a ensuite fait une nouvelle fois montre de déloyauté en tournant le dos au candidat légitime de la gauche désigné par la primaire. Le candidat Benoît Hamon qu'il avait juré de soutenir au soir des résultats de la primaire ainsi que dans la charte qu'il avait signée avant de pouvoir participer à la course à l'investiture. Il a ainsi décidé de soutenir le candidat Macron, qui avait les sondages de son côté. Or, aujourd'hui, Manuel Valls, après la victoire du candidat qu'il a soutenu semble croire qu'il a droit à une compensation sous la forme d'une investiture pour les élections législatives. En effet, Manuel Valls a annoncé hier vouloir être candidat dans la première circonscription de l'Essonne pour la majorité présidentielle. Sauf que le camp Macron le lui fait sentir : il ne bénéficiera d'aucun traitement de faveur. «Je veux la réussite d'Emmanuel Macron, de sa majorité (...). Parce que je suis un républicain, parce que je reste un socialiste, je ne suis pas en embuscade. Donc, et j'invite tous les progressistes à le faire, je serai candidat de la majorité présidentielle, et souhaite m'inscrire dans son mouvement qu'est la République en marche». Le député d'Évry fait un constat pessimiste à propos du PS : «Ce Parti socialiste est mort, derrière nous. (...) Dans une même formation politique avoir ceux qui veulent soutenir clairement la majorité présidentielle, ceux qui veulent une alliance avec Jean-Luc Mélenchon (...) et au milieu, ceux qui ne savent pas où ils sont, ça fait trois blocs. Tout ça est fini, tout ça n'a plus aucun sens». Sauf que la proposition de Valls n'a pas été accueillie chaleureusement par La République en marche. Le président de la commission nationale d'investiture a déclaré que la première circonscription de l'Essonne était déjà attribuée : «Nous avons déjà arrêté sur la circonscription de M. Valls une candidate». «Nous allons analyser s'il s'est inscrit à En Marche !, s'il a déposé sa candidature ou non (...). La règle s'applique à tous», ajoute Jean-Paul Delevoye. De son côté, Benjamin Griveaux, porte-parole d'Emmanuel Macron, s'est empressé d'indiquer qu'il n'avait pas vu le nom de Manuel Valls à la commission d'investiture. «Il lui reste 2 jours», lance-t-il. Un accueil assez humiliant pour l'ancien Premier ministre qui, pensait-il, a encore quelques mois être le prochain locataire de l'Élysée. Mais il n'a pas le choix d'accepter ce traitement alors qu'il vient de brûler ses ponts avec le PS. Reste à savoir si à En Marche ! l'on acceptera sa requête et surtout si l'on est prêt à travailler avec lui, qui, il l'a assez démontré, n'est pas très loyal ou constant. **F. M.**

## Blasphème

### Deux ans de prison pour le gouverneur de Jakarta

**L**e gouverneur chrétien de Jakarta a été condamné hier à deux ans de prison pour insulte à l'islam, une décision surprise qui fait craindre une montée de l'intolérance religieuse dans le plus grand pays musulman au monde. Le jugement a été salué à l'extérieur du tribunal par des musulmans conservateurs qui scandaient : «Dieu est le plus grand !». Les cinq juges sont allés beaucoup plus loin que le parquet qui avait requis du suris, en ordonnant en outre l'incarcération du prévenu. Si certains de ses partisans ont éclaté en sanglots à la lecture de la sentence, le gouverneur Basuki Tjahaja Purnama a de son côté gardé son calme, annonçant cependant d'emblée son intention de faire appel. Il a ensuite été conduit dans une prison de Jakarta, mais on ignore s'il demeurera en détention une fois qu'il aura fait appel. L'affaire qui a éclaté l'année dernière est directement liée à la campagne pour l'élection au poste de gouverneur, que Basuki Tjahaja Purnama, surnommé Ahok, a perdue en avril. Il demeure cependant gouverneur jusqu'en octobre. Connu pour son franc-

parler, Ahok avait déclaré en septembre que l'interprétation par certains oulémas (théologiens musulmans) d'un verset du Coran – selon lequel un musulman ne doit élire qu'un dirigeant musulman – était erronée, provoquant une vague de contestation dans ce pays d'Asie du Sud-Est où toute référence à l'islam est très sensible. Cette déclaration avait été instrumentalisée par des islamistes partisans d'une ligne dure, des experts dénonçant des motivations politiques. Sous la pression de manifestations monstres et des appels à l'emprisonner, le gouverneur a été inculpé fin 2016 de blasphème, délit pour lequel il était passible de cinq ans de prison. Naguère porté par des sondages favorables, le gouverneur a finalement été battu par l'ancien ministre de l'Éducation, le musulman Anies Baswedan. Le président du tribunal, le juge Dwiarsa Budi Santiaro a déclaré hier que les cinq magistrats avaient estimé que Basuki Tjahaja Purnama était «de façon probante, coupable de blasphème» et l'avait «condamné à deux ans de prison». Cette décision est une surprise car les tribunaux vont géné-

ralement rarement au-delà des réquisitions. Le procureur en chef, Ali Mukartono, avait demandé le mois dernier un mois de prison avec sursis, avec deux années de mise à l'épreuve. Des centaines de musulmans conservateurs se félicitaient de cette issue. Certains regrettaient même que le gouverneur n'ait pas écopé de la peine maximale. Ahok, premier gouverneur non musulman depuis un demi-siècle et premier issu de la minorité chinoise, avait accédé automatiquement à cette fonction en 2014, après l'élection à la présidence de son prédécesseur Joko Widodo, dont il était alors l'adjoint. L'influent poste de gouverneur de la capitale de 10 millions d'habitants est considéré comme un tremplin pour la présidentielle de 2019. M. Purnama était crédité de bons sondages avant que le scandale n'éclate en raison de sa détermination affichée à lutter contre les embouteillages et la pollution à Jakarta. Le procès avait débuté en décembre et duré de longs mois, chaque camp appelant plus d'une quarantaine de témoins à la barre.





Activité prévue du 15 au 19 mai courant

## Le théâtre de Tizi Ouzou s'invite à Mostaganem

■ La manifestation «Mostaganem, capitale du théâtre 2017» offre à la population de la ville le plaisir d'assister à plusieurs pièces théâtrales des quatre coins du pays. La semaine prochaine, c'est au tour du théâtre de Tizi Ouzou d'assurer un échange théâtral entre professionnels, amateurs et amoureux de cet art. Des pièces en tamazight et en langue arabe sont au programme, à l'image de «Massinissa» et «Sophonisbe», «Ahitus» et «chants des Oiseaux», ainsi que deux autres réalisées par des coopératives théâtrales, à savoir «Ma mhemalen Ledjouareh» de la coopérative Ibetouren et «Hacène le peureux» de la troupe Tala.



Par Par Abia Selles

Une semaine du théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi Ouzou se tiendra à Mostaganem du 15 au 19 mai en cours dans le cadre de la manifestation «Mostaganem, capitale du théâtre 2017», a déclaré son directeur Farid Mahiout.

S'inscrivant dans le cadre d'un programme national ciblant

les 17 théâtres régionaux, cette manifestation verra défiler des troupes théâtrales locales tout au long de l'année 2017 au niveau de Mostaganem qui fête le cinquantenaire du festival national du théâtre amateur, explique notre intervenant. En effet, plusieurs activités sont prévues à l'occasion de ce déplacement qui sera, selon M. Mahiout, une occasion de rendre hommage à de grandes figures

du 4<sup>e</sup> art au niveau local et national, à l'instar de Mohia, Kateb Yacine, Mouloud Mammeri, Boubekeur Makhoukh, Tahar Djaout et tant d'autres artistes. La semaine du théâtre régional de Tizi Ouzou à Mostaganem est aussi une occasion de revenir, à travers les expositions montées sur place, sur l'historique et le parcours du théâtre d'expression amazighe qui a connu une importante évolution grâce,

notamment, aux travaux du dramaturge Mohia Abdellah, ajoute le même responsable soulignant que Des photographies de productions théâtrales du théâtre Kateb-Yacine seront également exposées au même titre que des accessoires, des décors, des habits et des scénographies utilisées dans le montage des pièces. Au programme également de cette semaine d'échange, deux conférences. La première sera consacrée à la place du théâtre pour enfants dans la production théâtrale algérienne et la deuxième à l'œuvre et au parcours de Mohia, notamment dans le domaine de l'adaptation, a annoncé le directeur du théâtre de Tizi Ouzou.

Des pièces théâtrales, produites en tamazight et en langue arabe par le théâtre régional Kateb-Yacine, en l'occurrence «Massinissa» et «Sophonisbe», «Ahitus» et «chants des Oiseaux» seront jouées à Mostaganem, ainsi que deux autres réalisées par des coopératives théâtrales, à savoir «Ma mhemalen Ledjouareh» de la coopérative Ibetouren et «Hacène le peureux» de la troupe Tala, a-t-il fait savoir.

A. S.

### Patrimoine

## Les ksour de Oued M'zab mis en valeur

L'Office de protection et de promotion de Oued M'zab s'attèle actuellement à l'élaboration d'une série de brochures comportant l'historique culturel et architectural des ksour de Ghardaia, a-t-on appris à Oran auprès de cet office relevant du ministère de la Culture. Ces publications mettront en exergue l'histoire des ksour de Ghardaia, leur conception architecturale, leurs puits, leurs anciennes bâtisses et leurs tours, a indiqué le chef de service recherche et animation à l'office, à l'occasion d'une exposition sur le patrimoine de Oued M'zab qui se poursuit lundi au musée national public «Ahmed Zabana» d'Oran. Chacune de ces brochures traite d'un ksar que recèle Ghardaia avec illustration de manuscrits et de photos, a ajouté

Bennaceur Yahia qui a annoncé que cette série de publications sera prête d'ici la fin de l'année en cours pour constituer un support de recherche en matière d'architecture.

La wilaya de Ghardaia compte neuf ksour dont cinq situés à l'intérieur de Oued M'zab que sont El Atf, Béni Yezguen, Bennoura, Melika et Ghardaia et quatre autres en dehors de cette plaine que sont Ménéa, Metlili, Berriane et El Grara, outre des vestiges de ksour engloutis.

L'Office de protection et de promotion de Oued M'zab basé à Ghardaia a édité plus de 35 manuscrits depuis sa création en 1992, traitant de sujets liés aux matériaux de construction utilisés jadis dans les ksour dont l'argile, du système de gestion

et de distribution d'eau, des puits, des maisons traditionnelles et de la tapisserie.

En plus de la publication de manuscrits, l'office a réalisé des films documentaires sur le patrimoine matériel et immatériel de Oued M'zab, région classée patrimoine national et international et œuvre à inculquer aux enfants l'amour du patrimoine à travers des dessins animés sur la civilisation de Oued M'zab et un guide touristique pour enfants «Watani».

L'office a programmé, au musée national «Ahmed Zabana» d'Oran, un atelier sur la lecture du patrimoine, de dessin et de tapisserie du 7 au 11 mai courant au profit d'enfants d'Oran à l'occasion de la célébration du mois du patrimoine.

L. B.

### Salon du printemps du livre à Annaba

## Quatre-vingt mille titres exposés

Au total 80 000 titres sont présentés au salon du printemps du livre, ouvert lundi à la place de la Révolution d'Annaba, a-t-on constaté. Ce salon du livre à ciel ouvert, auquel participent 14 maisons d'édition, offre une large palette

d'ouvrages traitant du domaine de la littérature, des sciences et nouvelles technologies, des langues et des arts et de la culture, ainsi que des livres universitaires et pour enfants.

En plus de l'aménagement d'un pavillon dédié à la littératu-

re algérienne et aux livres en tamazight, ce salon propose un espace pour les différents lecteurs afin de sensibiliser à l'importance du livre et de donner le goût de la lecture aux enfants et aux jeunes.

Cette manifestation qui se

poursuivra jusqu'au 23 mai courant, sera mise à profit pour honorer l'homme de lettres Ahmed Chribet qui a publié près d'une trentaine de livres ayant trait à l'histoire, au patrimoine et à la littérature algérienne.

F. H.

### Rendez-vous culturels

Opéra d'Alger

Jusqu'au 22 mai

L'exposition «La culture assaillie», organisée par l'Ambassade des Pays-Bas en Algérie, en collaboration avec le Musée National du Bardo, Galerie Baya du palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 20 mai :

Exposition «Dhikr Pictural» de l'artiste peintre Anissa Berkane.

Musée public national du Bardo (rue Franklin-Roosevelt, Alger)

Jusqu'au 22 mai :

L'ambassade du royaume des Pays-Bas en Algérie organise l'exposition de photographie «Culture assaillie», illustrant l'état des lieux, des monuments, sites et manuscrits ayant une valeur patrimoniale mondiale, qui se trouvaient dans le passé et qui se trouvent toujours en danger à cause des conflits.

Galerie Mohammed-Racim (5, Avenue Pasteur, Alger-Centre)

Jusqu'au 11 mai :

Exposition de l'artiste peintre Nouredine Chegrane.

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie (Alger)

Jusqu'au 30 mai :

Exposition de l'artiste calligraphe Salah El Megbed intitulée «Perles en lettres».

Jusqu'au 12 mai :

«We Love Cinema», événement dédié aux cinéphiles

Salle Ibn Zeydoun

Du 10 au 24 mai :

Festival culturel européen d'Alger

10 mai :

Concert d'ouverture animé par Lemma Bacharia et Thèrese Henry

Du 10 au 24 mai :

L'exposition «Swedish Fashion and Design stories» donne un aperçu des tendances de ces 15 dernières années

Opéra d'Alger

12 mai :

Lila Borsali anime un spectacle de musique andalouse intitulé «Errances - Tadallaltou Fil Bouldene»



## Coup-franc direct

Quand tout le monde parle de hogra

Par Mahfoud M.

En cette fin de saison, il est clair qu'il sera plus difficile de faire plaisir à tous les clubs de Ligue 1 et créer un minimum d'entente autour de la programmation. Toutes les formations voient de la hogra dans l'air à chaque programmation qui n'arrange pas leurs affaires. Cela s'est vérifié avec le match entre le CSC et le MCA qui a été programmé à une date qui ne plaît pas à la formation locale qui souhaite que la Ligue revote cela. Ensuite, il faut savoir que ce club a déjà fait les frais de cette hogra à une certaine époque, étant obligé par l'ancienne équipe de la FAF de jouer deux compétitions différentes dans le même temps. Tout cela pour dire que les responsables de ces institutions fonctionnent au gré des humeurs, d'où ce ressentiment chez certains clubs se considérant victimes d'injustice et demandant réparation. C'est le fruit du bricolage de ces institutions qui ne peuvent pas se réunir avec les clubs pour mettre au point avec eux toutes les questions relatives à la programmation et définir avec eux un plan d'action où tout sera pris en compte, notamment les compétitions africaines et les stages de l'EN pour qu'ils soient fixés dès le départ et ne demandent pas un réaménagement des dates de certains matchs.

M. M.

Sanctions de la LFP

### Un match de suspension pour Balegh (USMBA) et Djahnit (ESS)

LES JOUEURS Abou Sofiane Balegh (USM Bel-Abbès) et Akram Djahnit (ES Sétif) ont écopé chacun d'un match de suspension pour «contestation de décision», indique hier la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site web officiel. La commission de discipline de la LFP qui a traité les rapports des officiels des rencontres de la 25<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 disputées samedi et

dimanche passés, a également mis à l'amende les clubs de l'O Médéa (50 000 DA) et du CR Belouizdad (30 000 DA) pour «mauvaise organisation et utilisation de fumigènes» pour le premier nommé et «utilisation de fumigènes» pour le second. En revanche, rien n'a été signalé dans les rapports des matchs MC Alger-DRB Tadjenanet et USM El Harrach-USM Alger, précise la même source.

### Championnat amateur (Groupe Est) La réclamation de l'USM Annaba irrecevable

LA COMMISSION de discipline de la Ligue nationale de football amateur (LNFA) a indiqué lundi que la réclamation de l'USM Annaba au sujet de son match contre le NRB Touggourt était irrecevable dans la forme et dans le fond et l'a homologué en son résultat (1-1). L'USM Annaba avait dénoncé un «non-respect du huis clos» à la fin de la rencontre de la 28<sup>e</sup> journée du championnat national amateur contre le NRBT (Groupe Est) qui s'est achevée sur un score de parité (1-1). D'autre part, la commission de discipline de la LNFA a infligé deux matchs de suspension de terrain, assortie de huis clos (récidiviste), plus 30 000 DA d'amende au NRB

Touggourt pour «jets de projectiles en fin de partie sur l'équipe visiteuse sans dommages physiques», ajoute la LNFA sur son site officiel. De son côté, le joueur de l'USM Annaba, Mouaz Ramzi, a écopé d'un match de suspension ferme et d'une amende de 15 000 DA pour «contestation de décision». A deux journées de la fin du championnat amateur (Groupe Est), l'AS Aïn M'illa occupe la tête du classement avec cinq points d'avance sur son poursuivant direct, l'USM Annaba. Un succès lors de la prochaine rencontre prévue vendredi à domicile contre le NC Magra sera synonyme d'accès de l'ASAM en Ligue 2 Mobilis.

ES Tunis

### Belkaroui sur le départ

LA DIRECTION de l'Espérance sportive de Tunis (Ligue 1 professionnelle de football) songe à se séparer de certains de ses joueurs étrangers dont l'Algérien Hichem Belkaroui, en prévision de la saison prochaine. Selon la presse locale, le club de la capitale veut mettre fin à sa collaboration avec le défen-

seur international algérien Hichem Belkaroui. L'ancien joueur de l'USM El Harrach a pris part à 12 matchs avec l'ES Tunis cette saison (2016-2017) avec une passe décisive. Selon la même source, la direction du club envisage de libérer également l'international libyen Mohamed Zaabia. L'ancien attaquant de la

## Ligue 1 Mobilis (26<sup>e</sup> journée) CSC-MCA, le bras de fer engagé

■ Le match qui devrait mettre aux prises le CS Constantine et le Mouloudia d'Alger pour le compte de la 26<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 Mobilis, qui aura lieu au stade Benabdellmalek à Constantine, a créé une tension entre les deux formations.



Les deux clubs ne s'entendent pas sur la programmation

Par Mahfoud M.

Ainsi, la Ligue a décidé de le reporter pour le vendredi 19 mai, alors qu'il était programmé dans un premier temps pour le 17 soit mercredi et ce, pour permettre au MCA de disputer son match comptant pour la Coupe de la Confédération africaine prévue pour le 14 mai face au Paltinum Stars (Afrique du Sud) à Rustenburg. Les Verts et Rouge ont estimé qu'il leur est impossible de jouer à la date initiale, car ils seront usés physiquement. Le président du Doyen a avoué qu'il

n'acceptera de jouer que lors de la journée du 19 mai et non un autre jour. Il affirme que le club qui est engagé dans cette compétition africaine devra être aidé pour bien représenter le pays. Toutefois, cela ne plaît pas au club constantinois qui souhaite jouer à la date prévue initialement. Le manager du CSC, Tarek Arama, a même déclaré que les Algérois se retrouveront tout seuls au stade Bendabdellmalek s'ils viennent le 19 et non le 17 comme prévu. Pour lui, il est impossible de revoir cette programmation sachant que l'équipe du Vieux Rocher n'a pas été aidée quand elle jouait

la Coupe d'Afrique il y a deux ans et avait été invitée à se présenter avec deux équipes dans deux compétitions différentes jouées toutes deux le même jour, soit le championnat et la Coupe d'Afrique. Les dirigeants du CSC estiment qu'il est clair que les responsables de la Ligue et du football national font dans le deux poids deux mesures en décidant de reporter le match pour aider le Mouloudia, alors que le Chabab de Constantine avait joué quand même le championnat tout en étant engagé en Coupe d'Afrique.

M. M.

MO Béjaïa

### De nombreux joueurs partants

Le MO Béjaïa, qui a pratiquement mis les deux pieds en Ligue II algérienne de football, est exposé à une grande saignée au sein de son effectif avec l'approche de l'intersaison, après que certains de ses joueurs aient déjà recouru à la Chambre de résolution des litiges (CRL) pour réclamer leurs bons de sortie, alors que d'autres seront libres dans quelques semaines. Le gardien de but international, Chemseddine Salhi, et le jeune prometteur polyvalent Yacine Salhi, dont les contrats expirent respectivement en 2018 et 2019, sont les premiers à avoir déposé plainte auprès de la CRL pour être rétablis dans leurs droits sur le plan financier et s'offrir par là même leurs lettres de libération. Sept autres joueurs sont en fin de contrat, et dans les milieux du club l'on évoque déjà leur départ dès cette fin de saison. Plusieurs

formations de l'élite comptent d'ailleurs profiter de la situation chaotique que traverse le MOB pour faire leur marché dans cette formation qui s'est illustrée cette saison en se qualifiant en finale de la Coupe de la Confédération pour sa première participation internationale. Mais aussi paradoxalement que cela puisse paraître, le parcours africain de premier ordre des «Crabes» n'a pas été suivi de la même réussite sur le plan local. Les gars de la Vallée de la Soummam ne sont à aucun moment parvenus à rééditer les mêmes performances sur les terrains des stades algériens, ce qui leur a valu de fermer la marche au classement de la Ligue 1 Mobilis et de se diriger droit vers le purgatoire avant cinq journées de la clôture du cham-

pionnat. Il n'empêche que plusieurs joueurs du club ont profité de leur aventure continentale pour faire grimper leur cotes. Ils sont d'ailleurs très convoités par les gros bras de l'élite. Et vu la «démision» collective des dirigeants, et la crise financière aiguë frappant le MOB, des éléments comme Rahmani, Yaya, Salhi et Khadir, pour ne citer que ceux-là, ne devraient pas résister aux tentations de changer d'air, prédisent déjà les proches du club, qui se disent impuissants face à l'avenir incertain auquel fait face leur formation qui n'aura pas fait long feu dans la cour des grands qu'elle a rejoint pour la première fois de son histoire depuis trois saisons.

### Ligue des champions d'Afrique/USM Alger - Ahly Tripoli Le prix du billet baissé à 300 DA

La direction de l'USM Alger a fixé le prix du billet du match de son équipe contre la formation libyenne de Ahly Tripoli comptant pour la première journée de la Ligue des champions d'Afrique de football à 300 DA au lieu de 500 DA, a indiqué le club de Ligue 1 Mobilis sur son site officiel. Concernant l'opération de la vente des billets, elle débutera le jeudi 11 mai et

s'étalera jusqu'au match, précise la même source. La rencontre se déroulera vendredi 12 mai à 18h00 au stade 5-Juillet (Alger). L'autre match du groupe B mettra aux prises le Zamalek (Egypte) et Caps United FC (Zimbabwe). Les deux premiers à l'issue de la phase de poules se qualifieront pour les quarts de finale de la prestigieuse compétition africaine de clubs.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Etudiants de l'Ecole supérieure algérienne des affaires

## Des tournois de football au profit des enfants cancéreux



**DES ÉTUDIANTS** de l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA), Pins-Maritimes-Alger, ont organisé un tournoi de football en salle au complexe sportif de Kora Land Five à Bab Ezzouar. Les fonds récoltés ont été destinés à l'achat de cadeaux au profit des enfants cancéreux du CHU Mustapha-Pacha d'Alger. La maturité de la jeunesse algérienne quant à l'importance du mouvement associatif se fait de plus en plus ressentir au sein de la société. A ce propos, un groupe de six étudiants de l'Ecole supérieure des affaires ont collecté des fonds devant servir à l'achat de

cadeaux au profit des enfants cancéreux de l'hôpital Mustapha, qui pour la plupart sont issus de l'intérieur, du Sud et du fin fond du pays. Mourad Mahmoudi et Aymen Akak ont organisé au complexe de Kora Land de football en salle, avec leurs camarades de classe et d'autres de l'ESAA, des matchs de 5 contre 5 au cours desquels ils ont récolté des fonds qu'ils ont utilisés pour l'achat de cadeaux qui ont fait le bonheur de dizaine d'enfants atteints de cancer hospitalisés au CHU Mustapha-Pacha. Les petits malades ont ainsi reçu des jouets, de la pâte à modeler, etc. Une joie incommensurable partagée aussi bien par les petits malades qui, du fait de l'éloignement de leur lieu de résidence, reçoivent rarement les visites de leurs familles tant le trajet est coûteux et pénible, que pour ces jeunes étudiants qui ont soulagé la douleur mais surtout la solitude de ces chérubins.

Linda N.

## Tissemsilt

### Ablation d'un énorme kyste ovarien de 37 kilos

**UNE ÉQUIPE** médicale de l'hôpital de Tissemsilt a réussi, lundi soir, à extraire un énorme kyste ovarien pesant plus de 37 kg, dont souffrait une patiente de 37 ans, a-t-on appris, hier, des responsables de cette structure sanitaire. Cette intervention, une première à l'échelle nationale, a été assurée par le D<sup>r</sup> Mohamed Hadjoudj, chirurgien au niveau du même hôpital, avec l'assistance d'un staff médical et paramédical. L'opération, qui a duré trois heures, a permis d'extraire ce kyste de 70 cm de long et de 36 cm de largeur, pesant plus de

37 kilos, a-t-on précisé de même source. La patiente est actuellement sous surveillance médicale et ses jours ne sont pas en danger. De même source, on précise que le kyste doit faire l'objet d'analyses au niveau du CHU de Blida pour déterminer sa nature exacte. Selon le D<sup>r</sup> Mohamed Hadjoudj, la malade souffrait de ce kyste ovarien depuis une dizaine d'années, entraînant une augmentation du poids de la patiente pour atteindre les 107 kg. Elle éprouvait également des difficultés pour dormir ou marcher.

K. L.

## Au profit des détenus de la prison de Koléa

### Début aujourd'hui des examens d'attestation de niveau

**LES EXAMENS** d'attestation de niveau pour l'année scolaire 2016-2017 débiteront à partir d'aujourd'hui et jusqu'à demain au profit des détenus de l'établissement de rééducation et de réadaptation de Koléa (wilaya de Tipaza), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Justice. Le nombre de détenus inscrits dans l'enseignement à distance s'élève à 34 037 détenus dont 25 480 dans le moyen et 8 557 dans le secondaire, a précisé le communiqué. Le nombre d'enseignants est de 706 encadreurs, outre les fonctionnaires relevant du secteur et les détenus ayant un certain

niveau, tandis que le nombre de détenus concernés par les examens d'attestation de niveau dans les établissements pénitentiaires durant les mois de mars et avril derniers a atteint 29 014 détenus dont 21 551 inscrits à l'enseignement moyen et 7 463 au secondaire. Le nombre des établissements dans lesquels se dérouleront les examens est de 127 structures et un établissement externe. Pour les établissements dont les détenus seront transférés vers d'autres établissements agréés tels que les centres d'examen, est de 14 structures, a conclu le communiqué.

(APS)

## rentrée d'emmanuel macron à l'elysée



LOUIS

Djalou@hotmail.com

## Incendie dans une fabrique de meubles et matelas à Fréha

### Importants dégâts matériels, pas de victime

■ L'intervention des sapeurs-pompiers a duré plus de deux heures pour venir à bout de l'incendie dont l'origine n'a pas été précisée.

Par Hamid M.

**U**n incendie s'est déclaré, avant-hier, dans un atelier de fabrication de meubles et matelas dans la commune de Fréha (25 km à l'est de Tizi Ouzou), causant d'importants dégâts matériels sans faire de victime, fort heureusement. Selon les indications fournies par la cellule de communication de la direction locale de la Protection civile, l'incendie s'est déclaré peu avant 19 heures avant que l'alerte ne soit donnée. La Protection civile a mobilisé ses unités d'Azazza et principale de Tizi Ouzou, 30 pompiers et 5 camions de lutte contre les incendies pour circonscrire le feu. L'intervention des sapeurs-pompiers a duré plus de deux heures pour venir à bout de l'incendie dont l'origine n'a pas été précisée. Le toit de la charpente métallique complètement effondré, un lot de bois brûlé et quelques machines



endommagées, tel est le bilan des dégâts matériels causés par cet incendie, toujours selon la même source. Les parties de stockage des produits finis et

de fabrication de matelas ont été épargnées par les flammes grâce à l'intervention des pompiers.

H. M.

## Sûreté de wilaya à Béjaïa

### Campagne de soutien psychologique en faveur des candidats

**UNE CAMPAGNE** de soutien psychologique est lancée en faveur des élèves et candidats aux différents examens de fin d'année par la Sûreté de wilaya. Cette campagne est baptisée «Pour des examens sans pression psychologique». «Elle entre dans le cadre de la politique de proximité instaurée par la direction générale de la Sûreté nationale, visant à se rapprocher du citoyen et prendre en charge ses

différentes préoccupations, notamment les jeunes scolarisés en vue de les aider à transcender la pression et le stress des examens», indique la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Cette action va se traduire par des cours et des conseils aux candidats afin de vaincre leur stress et affronter les examens sans angoisse. Les candidats auront droit également à des explications sur le rôle de la

présence la police dans les centres d'examen. «Une présence, explique-t-on, qui garantit la sécurité et la quiétude aux candidats». «Des émissions radiophoniques seront animées sur le sujet en sus des sorties au niveau des établissements scolaires pour toucher le maximum d'élèves», ajoute la même source.

H. C.